

C A N A D A

COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI

No : 150-05-003496-082

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU  
QUÉBEC

requérant

c.

SYLVAIN DUCHESNE

intimé

**INTERROGATOIRE APRÈS DÉFENSE  
DE LA PART DU REQUÉRANT**

**LE 21 JANVIER 2009**

**TÉMOIN : SYLVAIN DUCHESNE**

COMPARUTIONS :

Me STÉPHANIE LISA ROBERTS  
Me LEANDRO ISAI STEINMANDER  
procureurs du requérant  
V/d : Métis 3

Me DANIEL CÔTÉ  
procureur de l'intimé  
V/d : CD-202

M. JEAN-RENÉ TREMBLAY  
Représentant de l'Association

**COPIE**

---

**Piché Olivier Benoit**

sténographes officiels

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1  
tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

150-05-003496-082

21 janvier 2009

- 2 -

**I N D E X**

**SYLVAIN DUCHESNE**

Interrogé (Me Roberts) . . . . . 3

**LISTE DES PIÈCES**

PG-1 : Carte de Saint-Ambroise

-----

<p>1 ----- 2 14 H 00 - DÉBUT DE L'INTERROGATOIRE 3 ----- 4 L'an deux mille neuf, le vingt et unième jour du 5 mois de janvier, a comparu : 6 M. SYLVAIN DUCHESNE; 7 LEQUEL, après avoir affirmé solennellement de dire 8 la vérité, dépose et dit : 9 LE STÉNOGRAPHE : 10 Q. Alors, monsieur, je peux avoir votre nom, s'il 11 vous plaît? 12 R. Sylvain Duchesne. 13 Q. Votre adresse? 14 R. 121, rue Nicolet, Chicoutimi-Nord. 15 Q. Fonction, occupation? 16 R. Déménageur. 17 Q. Merci. 18 INTERROGÉ PAR Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 19 procureure du requérant : 20 Bonjour, monsieur Duchesne. Alors, je me présente, 21 Stéphanie Roberts. Je représente le Procureur 22 général dans le cadre d'un dossier où on vous 23 demande de libérer votre camp. Alors, je vais le 24 situer plus spécifiquement. C'est quinze (15)? 25</p>	3	<p>1 Me DANIEL CÔTÉ 2 procureur de l'intimé : 3 Pour lui, oui, je vais en faire. 4 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 5 procureure du requérant : 6 D'accord. 7 Me DANIEL CÔTÉ 8 procureur de l'intimé : 9 Je vais vous dire pourquoi... 10 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 11 procureure du requérant : 12 Attendez. 13 Me DANIEL CÔTÉ 14 procureur de l'intimé : 15 ... tout de suite. C'est que, lorsque j'ai fait 16 les défenses pour les autres, les méfis autres que 17 Ghislain Comeau... 18 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 19 procureure du requérant : 20 Oui. 21 Me DANIEL CÔTÉ 22 procureur de l'intimé : 23 ... sauf évidemment pour Miville, puis pour 24 Stéphane... 25</p>	5
<p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 Le numéro cinq (5). 4 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 5 procureure du requérant : 6 Q. Donc votre camp, le camp qui fait l'objet du 7 litige, serait situé dans une partie non divisée 8 du canton de Falardeau, au lac Girard, feuillet 9 22, D 11, aux coordonnées plus amplement 10 détaillées au paragraphe 3 de notre requête. Et 11 nous sommes ici aujourd'hui parce que vous avez 12 contesté ces mesures de dépossession et vous avez 13 déposé une défense, dans laquelle vous alléguiez, 14 entre autres, avoir des droits ancestraux... 15 R. Oui. 16 Q. ... et plus particulièrement méfis. 17 R. Oui. 18 Q. Est-ce que vous avez pris connaissance de la 19 défense? 20 R. Oui. 21 Q. De la contestation? 22 R. Oui. 23 Q. Est-ce que vous avez des modifications ou des 24 ajouts à faire aujourd'hui? 25</p>	4	<p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Oui. 4 Me DANIEL CÔTÉ 5 procureur de l'intimé : 6 ... qui était parent avec, là... 7 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 8 procureure du requérant : 9 Oui. 10 Me DANIEL CÔTÉ 11 procureur de l'intimé : 12 ... c'est que je n'avais pas en main les 13 généalogies. 14 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 15 procureure du requérant : 16 D'accord. 17 Me DANIEL CÔTÉ 18 procureur de l'intimé : 19 O.K.? C'est des changements à ce sujet-là. Comme 20 par exemple, le paragraphe 8... 21 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 22 procureure du requérant : 23 Attendez, je veux juste être bien certaine que 24 c'est la défense qui aurait été signifiée le 25 vingt-trois (23)... le ou vers le vingt-trois (23)</p>	6

<p>7</p> <p>1 septembre deux mille huit (2008)? 2 Me DANIEL CÔTÉ 3 procureur de l'intimé : 4 C'est possible. 5 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 6 procureur du requérant : 7 Dans le cas de Sylvain, c'est la seule. 8 Me DANIEL CÔTÉ 9 procureur de l'intimé : 10 Vingt-trois (23) septembre, c'est ça, vingt-trois 11 (23) septembre, O.K. 12 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 13 procureure du requérant : 14 Très bien. Donc, au paragraphe 8... 15 Me DANIEL CÔTÉ 16 procureur de l'intimé : 17 Au paragraphe 8, on dit ceci : 18 «Le défendeur Sylvain Duchesne se 19 considère et doit être considéré comme un 20 autochtone métis, étant un descendant de 21 l'une des seize (16) familles souches du 22 Domaine-du-Roy.» 23 Alors ça, ce ne serait pas bon. 24 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 25 procureure du requérant :</p>	<p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Très bien. 4 Me DANIEL CÔTÉ 5 procureur de l'intimé : 6 Puis, on va aller également au paragraphe 37. 7 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 8 procureure du requérant : 9 37? 10 Me DANIEL CÔTÉ 11 procureur de l'intimé : 12 Au paragraphe 37, on revienne encore à... 13 d'ailleurs, à 37, on... – est-ce que c'est 37? 14 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 15 procureure du requérant : 16 Oui, on... 17 Me DANIEL CÔTÉ 18 procureur de l'intimé : 19 Oui. 37, là, on va marquer : 20 «Tel qu'en fait foi la généalogie 21 produite comme pièce I-1 et de la 22 nomenclature des métis...» 23 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 24 procureure du requérant : 25 D'accord.</p>
<p>8</p> <p>1 O.K. 2 Me DANIEL CÔTÉ 3 procureur de l'intimé : 4 Il faudrait lire : 5 «Étant un descendant...» 6 «étant un descendant» : 7 «... de Catherine Lejeune, une métisse 8 Micmac, le tout tel qu'il appert de son 9 arbre généalogique produit sous la cote 10 I-1.» 11 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 12 procureure du requérant : 13 D'accord. Allez-vous faire un amendement formel 14 par la suite? 15 Me DANIEL CÔTÉ 16 procureur de l'intimé : 17 Oui, je vais faire un amendement. 18 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 19 procureure du requérant : 20 Très bien. 21 Me DANIEL CÔTÉ 22 procureur de l'intimé : 23 Puis il y d'autres défenses où je ferai des 24 amendements en fonction des arbres généalogiques 25 aussi.</p>	<p>10</p> <p>1 Me DANIEL CÔTÉ 2 procureur de l'intimé : 3 Alors 37... 4 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 5 procureure du requérant : 6 Oui. 7 Me DANIEL CÔTÉ 8 procureur de l'intimé : 9 ... ça se lirait comme suit, là : 10 «Tel qu'en fait foi la généalogie 11 produite comme pièce I-1, le défendeur 12 est un descendant de la métisse Micmac 13 Catherine Lejeune, dont certains des 14 descendants de cette dernière se sont 15 greffés aux membres de la Communauté 16 Métisse historique du Domaine-du-Roy et 17 de la Seigneurie de Mingan.» 18 O.K. C'est des... 19 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 20 procureure du requérant : 21 Oui. 22 Me DANIEL CÔTÉ 23 procureur de l'intimé : 24 Vous verrez dans l'arbre généalogique... 25</p>

<p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Oui, là, on me dit... 4 Me DANIEL CÔTÉ 5 procureur de l'intimé : 6 ... que ses descendants sont allés dans 7 Charlevoix... 8 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 9 procureure du requérant : 10 O.K. 11 Me DANIEL CÔTÉ 12 procureur de l'intimé : 13 ... et puis ça a peuplé le Saguenay par après, 14 Hébertville et... 15 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 16 procureure du requérant : 17 O.K. 18 Me DANIEL CÔTÉ 19 procureur de l'intimé : 20 ... Falardeau. 21 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 22 procureure du requérant : 23 Certains se sont greffés. 24 Me DANIEL CÔTÉ 25 procureur de l'intimé :</p>	11	<p>1 Très bien, merci. 2 Q. Bon. Alors, monsieur Duchesne, vous disiez que 3 vous êtes... – tout d'abord, où êtes-vous né? 4 R. À Saint-Nazaire. 5 Q. Saint-Nazaire? 6 R. Oui. Au Lac-St-Jean. 7 Q. Au Lac-St-Jean. Et y avez-vous grandi? 8 R. Non. 9 Q. Vous avez déménagé par la suite? 10 R. J'ai resté à... je suis venu au monde là, puis 11 c'est tout. J'ai resté là, peut-être un (1) mois 12 ou deux (2). 13 Q. O.K. 14 R. Par la suite, on a déménagé à Falardeau. 15 Q. O.K. Et vous y avez toujours habité à Falardeau? 16 R. Oui, jusqu'à l'âge que mes par... que ma mère 17 décède. 18 Q. C'est-à-dire? 19 R. J'ai... elle est décédée, je venais d'avoir 20 dix-huit (18) ans. 21 Q. Puis ensuite, vous êtes venu à Chicoutimi-Nord? 22 R. À Chicoutimi-Nord. 23 Q. D'accord. Et donc, vous avez fait votre primaire, 24 secondaire à Falardeau? 25 R. Oui.</p>	13
<p>1 Oui. D'ailleurs quand on regarde le paragraphe 2 8... 3 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 4 procureure du requérant : 5 8? 6 Me DANIEL CÔTÉ 7 procureur de l'intimé : 8 O.K. Au paragraphe 22, là, j'avais un paragraphe 9 général qui dit que : 10 «La Communauté historique titulaire des 11 droits revendiqués par le défendeur fût 12 formée jadis, entre autres, par seize 13 (16) familles.» 14 Ce qui veut dire que ce n'est pas exclusivement, 15 là, ces seize (16) familles-là, il peut y en avoir 16 d'autres. Monsieur Duchesne, c'est d'autres que 17 ces souches-là. 18 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 19 procureure du requérant : 20 D'accord. 21 Me DANIEL CÔTÉ 22 procureur de l'intimé : 23 O.K.? 24 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 25 procureure du requérant :</p>	12	<p>1 Q. Le cégep? 2 R. Non. Je n'ai pas été au cégep. 3 Q. O.K. Et avez-vous une formation particulière qui 4 serait autre? Avez-vous suivi des cours dans une 5 institution autre que le cégep, par exemple? 6 R. Non. 7 Q. Vous disiez que vous êtes livreur... 8 R. Déménageur. 9 Q. ... déménageur... 10 R. Oui. 11 Q. ... de profession? Avez-vous toujours été 12 déménageur? 13 R. Non. 14 Q. Ça a été quoi un peu l'historique de vos emplois, 15 de vos métiers? 16 R. Bien, les métiers que j'ai faits. J'ai fait un peu 17 de rénovation. J'ai... 18 Q. O.K. Avez-vous des cartes à cette fin? 19 R. Non. J'ai construit des remises pour, 20 anciennement, Remise régionale, qui était sur le 21 boulevard Talbot, eux autres... 22 Q. O.K. 23 R. ... voilà bien... plusieurs années. 24 Q. O.K. 25 R. Ensuite, j'ai fait des fenêtres pour une compagnie</p>	14

<p>15</p> <p>1 de fenêtres, Portes et fenêtres LGC. 2 Q. EGC? 3 R. LGC. 4 Q. LGC. 5 Me DANIEL CÔTÉ 6 procureur de l'intimé : 7 L. 8 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 9 procureure du requérant : 10 LGC. 11 R. Oui. Ils sont situés sur St-Paul, boulevard 12 St-Paul. Ensuite j'ai fait du terrassement. 13 Q. O.K. 14 R. Puis c'est tout. 15 Q. O.K. Puis là, vous êtes déménageur à l'emploi de 16 qui actuellement? 17 R. La compagnie de déménagement Doré, une filiale de 18 United. 19 Q. Située ici à Chicoutimi? 20 R. Oui. 21 Q. D'accord. 22 R. Mais on est interprovincial, on va partout pareil. 23 Q. Donc vous êtes appelé à déménager... c'est-à-dire, 24 à voyager pas mal? 25 R. Oui.</p>	<p>1 R. On était beaucoup... on allait beaucoup plus que 2 dans... qu'à Falardeau, on allait dans le bois 3 justement. 4 Q. O.K. 5 R. On allait beaucoup à la pêche. 6 Q. O.K. 7 R. On faisait de la petite chasse. 8 Q. La petite chasse, c'est-à-dire la chasse de 9 gibiers? 10 R. On allait à la perdrix... 11 Q. Perdrix. 12 R. ... on allait tendre des collets. 13 Q. O.K. Pour perdrix, lièvres? 14 R. Lièvres c'est tout, pour les collets. 15 Q. O.K. Voyez-vous, vous me l'apprenez, je suis 16 novice, je ne connais pas ça. Non, je ne sais pas 17 si ça inclut des castors, ça inclut les loups, les 18 renards? 19 R. Non, je ne trappais pas quand j'étais petit, mes 20 parents ont déjà trappé. 21 Q. O.K. Puis est-ce qu'ils vous ont enseigné les 22 rudiments de la trappe? 23 R. Oui, oui, ils me l'ont enseigné. Oui, puis 24 c'est... puis je le mets en pratique. 25 Q. O.K. Vous trappez encore actuellement?</p>
<p>16</p> <p>1 Q. O.K. C'est quoi votre rayon de déplacement? 2 R. Je fais tout le Québec au complet. 3 Q. O.K. 4 R. Et l'Ontario. 5 Q. O.K. En camion? 6 R. «En van», oui. 7 Q. «En van». O.K. Dites-moi, êtes-vous marié? 8 R. Conjoint de fait. 9 Q. Conjoint de fait. Des enfants? 10 R. Une enfant. 11 Q. Quel âge a-t-il, a-t-elle? 12 R. Elle vient d'avoir dix-huit (18) ans. 13 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 14 procureur du requérant : 15 Q. Votre conjointe est la mère de l'enfant? 16 R. Oui. 17 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 18 procureure du requérant : 19 Et je vais vous replonger un petit peu dans votre 20 jeunesse, question de revivre ça un peu avec nous, 21 aujourd'hui. 22 Q. Quand vous étiez jeune, quand vous fréquentez 23 l'école à Falardeau, etc., qu'est-ce que vous 24 faisiez en famille? Quelles étaient vos activités, 25 vos passe-temps, vos loisirs?</p>	<p>18</p> <p>1 R. Oui, je trappe un peu. 2 Q. O.K. 3 R. Oui. 4 Q. Est-ce que vous avez suivi une formation en trappe 5 parce qu'on comprend... 6 R. Non. 7 Q. ... que ça se donne...? 8 R. Non, mais il l'exige asteure. 9 Q. O.K. Ça prend une carte... 10 R. Oui. 11 Q. ... spéciale pour avoir...? 12 R. Oui. 13 Q. Est-ce que ça prend un permis pour trapper ou ça 14 prend la carte? 15 R. La carte. Sûrement, moi je prendrais juste la 16 carte, avoir la carte, là. 17 Q. O.K. 18 R. Oui. 19 Q. Et donc, vous disiez que vous montiez... vous 20 sortiez de Falardeau pour pouvoir faire la chasse, 21 est-ce que vos parents avaient un camp dans le 22 bois? 23 R. Non. 24 Q. Dans votre jeunesse, non? 25 R. Non.</p>

19	<p>1 Q. Comment vous faisiez? 2 R. On était comme en camping. 3 Q. O.K. Donc vous apportiez vos tentes... 4 R. Oui. 5 Q. ... vous les montiez? 6 R. Oui. 7 Q. Est-ce que des gens de Falardeau, que vous 8 connaissiez, avaient des camps à l'époque? 9 R. Non. Non. 10 Q. Ce n'était pas quelque chose qui était répandue? 11 R. Non. 12 Q. La pratique, c'était de monter à pied, en 13 quatre-roues, en «skidoo»? 14 R. Oui. Bien moi, quand j'étais petit, on avait tout 15 le temps un véhicule. 16 Q. O.K. 17 R. Ensuite, on a embarqué avec les quatre-roues. 18 Q. O.K. Donc, vous pouviez monter dans le bois, pas 19 avec un véhicule, avec une automobile? 20 R. Oui. Le chemin... on a tout le temps monté par le 21 chemin des Price, j'ai toujours été par-là. 22 Q. O.K. 23 R. Les autres routes, je n'ai jamais été. 24 Q. Et vous disiez, juste pour les fins des notes 25 sténo, quel chemin?</p>	21
20	<p>1 R. On prenait le chemin des Price. 2 Q. Le chemin des Price. 3 R. Pour monter, j'ai toujours pris le chemin des 4 Price, le chemin de la Baie-boiteuse. 5 Q. O.K. 6 R. Mais je ne monte pas haut, là, je monte... on n'a 7 jamais monté l'autre bord du barrage. 8 Q. O.K. 9 R. On n'a jamais traversé le pont du barrage. On a 10 tout le temps été de ce bord-ci. 11 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 12 procureur du requérant : 13 On pourrait lui montrer. 14 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 15 procureure du requérant : 16 Oui. Quand vous étiez jeune, vous alliez... on a 17 une carte... vous avez une carte devant vous... 18 R. Oui. 19 Q. ... de Saint-Ambroise, et on peut la coter PG-1. 20 Pouvez-vous nous indiquer sur la carte, avec un 21 marqueur, avec un marqueur jaune, dans votre 22 jeunesse, quel chemin vous empruntiez et jusqu'où 23 vous alliez? 24 R. Le pointillé, c'est le chemin? Ou celui-là? 25</p>	22
19	<p>1 Me DANIEL CÔTÉ 2 procureur de l'intimé : 3 Ca, c'est le chemin Price. 4 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 5 procureure du requérant : 6 Attendez, je vais regarder... 7 R. Ça c'est le chemin des Price, ça, O.K. Ça je tombe 8 sur la gravelle, O.K. C'est ça. Je le fais tout 9 au complet? 10 Q. Bien, jusqu'où vous montiez. 11 Me DANIEL CÔTÉ 12 procureur de l'intimé : 13 Le trajet que vous faisiez... 14 R. O.K. 15 ... à l'époque. 16 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 17 procureure du requérant : 18 Oui. 19 Q. Vous empruntiez ce chemin-là avec un véhicule? 20 R. Oui. Jusque là, avec le véhicule. 21 Q. O.K. Et ensuite, vous empruntiez des raquettes, 22 vous y alliez à pied? 23 R. Oui, on y allait en quatre-roues. 24 Q. En quatre-roues? 25 R. On avait des quatre-roues, des trois-roues, on</p>	21
20	<p>1 pognait le chemin de bois. Le pointillé, c'est le 2 bois? 3 Q. Il faudrait que je voie la légende pour vous le 4 confirmer. 5 Me DANIEL CÔTÉ 6 procureur de l'intimé : 7 Oui, ça c'est le chemin... oui oui, c'est un 8 chemin forestier, le pointillé. Regardez, ici en 9 bas, là. 10 R. C'est à cause que sur cette carte-là, je perds 11 la... 12 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 13 procureure du requérant : 14 Oui. 15 Me DANIEL CÔTÉ 16 procureur de l'intimé : 17 Regardez ici. C'est ça ici, là. 18 R. ... O.K. Il n'y a pas mon chemin là-dessus. 19 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 20 procureure du requérant : 21 Bien, mettez votre chemin. 22 Me DANIEL CÔTÉ 23 procureur de l'intimé : 24 C'est tellement petit que... 25 R. ... Il faut...</p>	22

<p style="text-align: right;">23</p> <p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Vous faites de votre mieux, là, ce n'est pas... on 4 ne vous en tiendra pas rigueur si ça dévie un peu. 5 R. O.K. Je fais de mon mieux, là? 6 Q. Oui. 7 R. Je peux-tu souligner où ce que je vais à la pêche? 8 Q. Bien sûr. Bien sûr. Donc à la pêche. 9 R. Le Lac "Gazoune" est là. Je vais au Lac "Gazoune", 10 au Lac Genoux, je vais au Lac Girard. 11 Q. Dans votre jeunesse ça, toujours? 12 R. Oui, j'ai toujours été dans ce coin-là. 13 Q. O.K. 14 R. C'est pour ça que je connais le... mais il manque 15 des routes de gravelle. Le Lac Gâchis, j'y vais, 16 de temps en temps, pas souvent, ça fait pas 17 longtemps, là, que j'y vais, là, mais là... 18 Q. O.K. Puis est-ce qu'à votre souvenir ça toujours 19 eu... ces lacs-là ont toujours eu leur nom? 20 R. J'ai toujours «viraillé» dans ce coin-là. 21 Q. Puis c'était toujours ces noms-là? 22 R. Tout le temps. 23 Q. O.K. 24 R. Pratiquement. 25 Q. Puis c'est à partir de quel âge que vous avez</p>	<p>1 venaient de temps en temps avec nous autres, pas 2 souvent. 3 Q. O.K. Puis c'était les parents à qui? 4 R. Ils étaient vraiment... 5 Q. De votre père, de votre mère? 6 R. De ma mère. 7 Q. O.K. 8 R. Les parents de ma mère. 9 Q. Parce que les parents de votre père, est-ce qu'ils 10 étaient à Falardeau? 11 R. Ils sont décédés jeunes aussi, oui. 12 Q. O.K. 13 R. Je ne les ai pas connus. 14 Q. Puis quand ils venaient avec vous, est-ce que 15 c'était juste pour vous accompagner vos 16 grands-parents ou est-ce qu'eux ils avaient chassé 17 par le passé, ils connaissaient la région? 18 R. Non, eux ils connaissaient la région du 19 Lac-St-Jean. 20 Q. O.K. 21 R. Mais par ici, il y avait... ils n'étaient jamais 22 venus chasser. 23 Q. O.K. Mais est-ce qu'ils avaient chassé dans le 24 temps au Lac-St-Jean? 25 R. Oui, ils ont chassé.</p>
<p style="text-align: right;">24</p> <p>1 commencé à monter avec votre famille, avec vos 2 parents? 3 R. ... Je ne peux pas dire à force que j'étais jeune. 4 Q. Au moment de votre primaire, par exemple, ou plus 5 tard au secondaire? 6 R. Oui, j'étais au primaire, puis on allait dans le 7 bois. 8 Q. O.K. 9 R. Oui. 10 Q. Puis avez-vous des frères et des soeurs? 11 R. Oui, j'en avais, j'en ai... j'en ai qui sont 12 décédés. 13 Q. O.K. Vous étiez combien au départ? 14 R. On était sept (7). 15 Q. Sept (7) enfants? 16 R. Oui. 17 Q. O.K. Des gars, des filles, les deux? 18 R. Cinq (5) gars, deux (2) filles. 19 Q. Puis vous montiez tout le gang ensemble avec vos 20 parents? 21 R. Oui. 22 Q. Puis vos grands-parents, est-ce qu'ils étaient 23 encore en vie? Est-ce qu'ils pouvaient venir avec 24 vous? 25 R. Mes grands-parents étaient maganés, mais ils</p>	<p style="text-align: right;">26</p> <p>1 Q. O.K. Donc, ils connaissaient ça les méthodes et 2 tout ça? 3 R. Oui. 4 Q. O.K. Puis à partir de quel âge, à votre souvenir, 5 parce que vous avez dit précédemment que 6 c'était... vous campiez en tente? 7 R. Oui. 8 Q. Peut-être avec une roulotte à certains moments? 9 R. On avait des tentes-roulottes. 10 Q. Des tentes-roulottes? 11 R. Bien, des tentes ordinaires, là. 12 Q. Oui. 13 R. O.K. 14 Q. Puis ensuite, c'est à quel moment que vous avez 15 commencé à bâtir des camps? 16 R. ... J'avais peut-être seize (16) ans, quand j'ai 17 commencé à me bâtir un camp. 18 Q. C'était avec vos parents? Est-ce qu'eux en avait 19 avant vous ou si c'était vous, de votre propre 20 initiative, qui a décidé? 21 R. C'était moi. 22 Q. O.K. Donc vos parents n'en ont pas eu, si je 23 comprends bien? 24 R. Non. 25 Q. Vos frères et soeurs est-ce qu'ils en ont eu?</p>



27	<p>1 R. Mon frère Martial. 2 Q. O.K. 3 R. Dont le chalet que j'ai, là, le camp que j'ai, là. 4 Q. O.K. Parfait. Donc, c'était à lui au départ le chalet? 5 R. Oui. 6 Q. Vous l'avez construit ensemble? 7 R. Non, il l'a acheté d'un autre. 8 Q. Oui. Expliquez-moi un peu, il y a de la confusion un peu au niveau de la chaîne des titres relativement à votre chalet. Au départ, qui en était le propriétaire? 9 R. Au départ c'était un Tremblay. 10 Q. O.K. 11 R. Mon frère l'avait acheté. 12 Q. André Tremblay, est-ce que ça se peut? 13 R. Oui, André Tremblay, oui, c'est ça, je me suis trompé quand j'avais dit Raphaël Tremblay. Oui c'est André Tremblay. 14 Q. C'est André. Puis est-ce que c'est lui qui l'a construit? 15 R. Je ne le sais pas, je ne peux pas dire... 16 Q. O.K. 17 R. ... ça fait trop longtemps. 18 Q. O.K. Donc, ce n'est pas votre frère et vous qui</p>	29	<p>1 R. La famille ne le voulait pas à cause qu'il est mort là. 2 Q. O.K. 3 R. Puis je l'ai ramassé, moi. 4 Q. C'était à quelle époque, ça? 5 R. Ça va faire... je pense que ça a fait cinq (5) ans qu'il est mort, là. 6 Q. Ça fait qu'autour de deux mille quatre (2004)? 7 R. Deux mille quatre, deux mille cinq (2004-2005). 8 Q. O.K. Puis à quel moment – je ne sais pas si, à votre connaissance, s'il avait eu un bail pour le chalet, le camp, votre frère, êtes-vous au courant? 9 R. Non, je ne suis pas au courant. 10 Q. O.K. Donc, vous ne savez pas d'une façon ou d'une autre... 11 R. Non. 12 Q. ... s'il y avait eu bail ou pas? 13 R. Non. 14 Q. O.K. Puis à quel moment avez-vous commencé... enfin, à quel moment avez-vous eu connaissance du fait qu'il y avait une affiche du gouvernement comme quoi c'était une occupation sans droit? 15 R. À quel moment? 16 Q. Oui.</p>
28	<p>1 l'aviez construit... 2 R. Non. 3 Q. ... à ce moment-là? 4 R. Non. 5 Q. O.K. Quand vous l'aviez, c'était déjà monté? 6 R. Mon frère l'a acheté. 7 Q. O.K. 8 R. Puis, il a chassé, il a pêché là... 9 Q. O.K. 10 R. ... il est mort là, puis ses cendres sont là. 11 Q. C'est vrai? 12 R. Oui. 13 Q. O.K. Ça c'est Martial? 14 R. Oui. 15 Q. Est-ce qu'il était plus vieux que vous? 16 R. C'était le plus vieux de la famille. 17 Q. O.K. Est-ce que c'était le premier de la famille, donc, à avoir un camp? 18 R. Oui. 19 Q. Puis vous y alliez avec lui? 20 R. Oui. 21 Q. Puis quand il est décédé, ça vous est revenu le chalet? 22 R. Moi, oui. 23 Q. O.K.</p>	30	<p>1 R. Pouvez-vous répéter, s'il vous plaît? 2 Q. Absolument. Donc, je comprends que ça fait à peu près quatre (4) ans, cinq (5) ans que votre frère est décédé... 3 R. Oui. 4 Q. ... que vous y alliez, à quel moment avez-vous vu pour la première fois une affiche du ministère vous demandant de quitter les lieux? 5 R. Je pense que c'est... 6 Q. S'il y en a eu. Je ne sais pas s'il y en a eu. 7 R. Oui, il y en a eu. Il y en a eu une en deux mille cinq (2005), je crois. 8 Q. O.K. 9 R. Je ne suis pas sûr, là, de la date. 10 Q. O.K. 11 R. Mais j'en ai eu une à ce temps-là. 12 Q. Puis comment avez-vous réagi face à ça, quand vous avez vu ça? 13 R. Bien, je ne l'ai pas accepté, puis je ne l'accepte pas encore. 14 Q. Avez-vous entrepris des démarches auprès des autorités du MERF? 15 R. J'ai appelé le ministère. 16 Q. O.K. 17 R. Puis j'ai voulu reculer de cinq (5) à six (6) ans,</p>

<p>31</p> <p>1 pour payer, ce que je pouvais payer à chaque 2 année, là, comme les autres, puis ils n'ont pas 3 voulu, c'est à ce moment-là que j'ai pris un 4 avocat. 5 Q. O.K. 6 R. Ils n'ont rien voulu savoir. 7 Q. O.K. Vous avez pris un avocat tout seul pour... 8 vous avez engagé quelqu'un tout seul pour 9 entreprendre ces démarches, les démarches 10 judiciaires? 11 R. Oui, je suis tout seul là-dessus. 12 Q. O.K. Puis quel est le nom de l'avocat? Vous avez 13 un souvenir de ça? 14 R. ... 15 Q. Ah, c'était maître Côté? O.K. 16 R. Oui, maître Côté. 17 Q. En deux mille cinq (2005) à peu près? 18 R. Bien, ça fait... non, c'est un petit peu plus 19 tard... 20 Q. Un peu plus tard, je pense? 21 R. ... je pense. 22 Q. Si je vous disais deux mille sept (2007)? 23 R. Deux mille... oui. 24 Q. O.K. 25 R. Parce que je me suis ramassé découragé une</p>	<p>3</p> <p>1 rencontrait pas... 2 Q. O.K. 3 R. Je rencontrais... on rencontrait un vieux monsieur 4 des fois, il s'appelait Léo-Paul Tremblay, puis 5 c'est tout. À part de ça, c'est le seul souvenir 6 que j'ai des personnes dans le bois, que j'ai vus. 7 Q. Puis est-ce que c'est le seul chalet ou camp que 8 vous croisie dans les parages, ou est-ce que vous 9 en voyiez d'autres à travers les branches? 10 R. Au lac Girard, on est... il y en a un gros à côté 11 de moi... 12 Q. C'est-à-dire, là, vous identifiez...? 13 R. Non, non, je parle, au lac Girard, il est ici 14 là... 15 Q. Oui? 16 R. Je vais souvent au lac Girard, moi... 17 Q. Oui? 18 R. ... mettons que mon chalet est là, peut-être à 19 mille pieds (1000') ou douze cents pieds (1 200'), 20 monsieur Boily est à côté de moi... 21 Q. O.K. 22 R. ... puis voilà peut-être deux (2) ans, peut-être 23 plus longtemps un peu, ça fait peut-être quatre 24 (4) ans, là, présentement, là, qu'il s'est bâti un 25 petit camp à côté, de douze par douze (12 X 12)...</p>
<p>32</p> <p>1 secousse, mais je me suis réencouragé, je ne peux 2 pas... 3 Q. Puis, le monsieur André Tremblay à qui ça 4 appartenait au départ, là, qui l'a vendu à votre 5 frère, lui, est-ce qu'il a un lien avec votre 6 famille? 7 R. Pas à ma connaissance. 8 Q. O.K. 9 R. Non. 10 Q. Puis quand vous étiez jeune et que vous y alliez 11 avec une tente, est-ce que lui aussi il 12 fréquentait cette région-là? 13 R. Lui, je ne l'ai pas connu en tant que tel, mais il 14 devait sûrement être là parce que le chalet, il 15 était déjà là. 16 Q. O.K. Donc, même quand vous étiez jeune... 17 R. Oui. 18 Q. ... vous aviez un souvenir que le chalet était là? 19 R. Oui. 20 R. Depuis que je suis jeune, le chalet est là. 21 Q. O.K. Puis est-ce que vous croisie d'autres gens 22 dans la place, dans votre jeunesse, là, est-ce que 23 vous partiez avec d'autre monde, d'autres 24 familles? 25 R. Non, on partait toujours en famille et puis on ne</p>	<p>34</p> <p>1 Q. O.K. Je vais juste vous demander de l'indiquer. 2 R. ... pour les traîneaux à chiens. 3 Q. O.K. Avec le stylo, parce qu'avec les notes 4 sténographiques c'est très difficile de reproduire 5 fidèlement ici, donc si je vous donnais mon crayon 6 noir? 7 R. Ça ne sera pas long. 8 Q. Mon crayon noir pour le premier que vous disiez 9 qui était à mille pieds (1 000') de votre chalet, 10 de votre camp. 11 R. Le lac Girard c'est... lui ici? 12 Q. Bien, ça ici. 13 R. O.K. Mettons que je suis ici... 14 Q. Ça, c'est vous avec le X? 15 R. ... oui... 16 Q. O.K. 17 R. ... là, peut-être, qu'il y en a une, il serait là, 18 l'autre... 19 Q. O.K. Vous faites un trait... 20 R. ... puis voilà peut-être quatre (4) ans, il s'est 21 bâti une petite cabane là... 22 Q. O.K. Vous l'identifiez par un carré? 23 R. Oui. Puis lui, c'est pour l'hiver, ses traîneaux 24 à chiens passent... avant ils passaient ici, mais 25 là présentement, ils passent sur mon terrain...</p>

<p>1 Q. O.K. 2 R. ... il pogne le lac, puis il vire sur le lac, puis 3 il s'en va chez eux comme ça. 4 Q. Pourquoi il ferait ça? Ce n'est pas défriché ici? 5 R. Parce que moi je vais à mon camp, c'est tout bien 6 tapé. Je suis pratiquement tout le temps là. Ça 7 fait que sa «trail», lui, avec ses chiens, il a 8 trop de misère, ça fait qu'il passe sur le lac, 9 puis il va... il s'en va au petit camp à côté. 10 Q. Je vais juste mettre un peu d'emphase sur ce 11 trait-là parce que ça va être plus difficile de le 12 voir par la suite. Puis lui, à votre connaissance, 13 est-ce que c'est une personne... vous disiez que 14 ça fait quatre (4) ans qu'il allait là, qu'il va 15 là? 16 R. Lui, personnellement, là... 17 Q. Oui. 18 R. ... je me suis tout fait voler mon bois de 19 chauffage, puis c'est le seul qui s'est ramassé 20 avec du bois dans mon coin. Ça fait que je ne lui 21 parle pas beaucoup. Puis mon voisin là, il a 22 soixante-quatorze (74) ans, il s'appelle Maurice 23 Boily. 24 Q. O.K. 25 R. Puis c'est un très bon monsieur.</p>	<p>35</p>	<p>1 R. Je ne le vois pas, c'est... puis quand il s'est 2 bâti, j'ai appelé au ministère, je leur ai demandé 3 pourquoi qu'il voulait me débâtir ou me faire 4 brûler ou déménager, ils m'ont répondu qu'il y 5 avait un chalet de trop. Puis moi, ça fait 6 trente-trois (33) ans qu'il est là. Après ça, 7 monsieur Boily s'est bâti, puis lui ça fait quatre 8 (4) ans qu'il est là. Puis il a la permission, il 9 ne va même pas à la pêche, il ne fait même pas de 10 chasse, il se promène avec des chiens. Puis ce 11 n'est pas propre dans son coin. 12 Q. Est-ce que, quand vous étiez jeune, avez-vous 13 souvenir du fait que vos parents obtenaient des 14 permis? Est-ce qu'il y avait une mise en place de 15 permis à l'époque? Est-ce que vous avez souvenir 16 de ça? 17 R. Non, je n'ai pas souvenir de ça. 18 Q. O.K. 19 R. Une autre parenthèse. 20 Q. Oui? 21 R. La petite cabane qu'il y a là... 22 Q. Oui? 23 R. ... ma soeur Sonia avait un chalet là. 24 Q. O.K. 25 R. Il était comme le mien.</p>	<p>37</p>
<p>1 Q. O.K. 2 R. Très très bon, puis mon frère est mort dans ses 3 bras. 4 Q. O.K. 5 R. Oui. Mais... une très bonne personne. 6 Q. O.K. Ce serait donc, à votre connaissance, les 7 seules personnes qui fréquentent cette région 8 élargie? 9 R. J'en connais d'autres qui sont sur des lacs, là, 10 mais là, je ne les nommerai pas tous, là. 11 Q. Est-ce que, à votre connaissance, c'est des métis? 12 R. Je ne pense pas. 13 Q. O.K. 14 R. Je ne pense pas, je ne les ai jamais vus aux 15 réunions sauf Maurice Boily, mon voisin. 16 Q. Maurice Boily y était. Il faisait partie de 17 l'association de la Communauté Métisse? 18 R. Il fait partie encore aujourd'hui. 19 Q. O.K. 20 R. Oui. 21 Q. O.K. À soixante-quatorze (74) ans? 22 R. Oui. 23 Q. Puis votre voisin ici, avec les chiens? 24 R. Je ne le vois pas. 25 Q. O.K.</p>	<p>36</p>	<p>1 Q. O.K. Je vais mettre un X aussi au centre pour 2 identifier... 3 R. O.K. 4 Q. ... que c'est Sonia. 5 R. O.K. Elle a passé au feu... 6 Q. O.K. 7 R. ... ils l'ont brûlé. 8 Q. C'est le ministère qui l'a brûlé ou c'est elle? 9 R. Je ne peux pas dire. 10 Q. O.K. On ne le sait pas. 11 R. Sauf que, il n'était pas encore ramassé des 12 cochonneries, que l'autre monsieur était déjà bâti 13 à côté, avec son papier. Comme de quoi, que lui, 14 il avait le droit. 15 Q. Vous savez... 16 R. Nous autres, on n'a jamais eu le droit. 17 Q. ... pour un fait, que lui, il a le droit, il a eu 18 un bail avec...? 19 R. Lui, il a un papier blanc, de la municipalité 20 comme de quoi qu'il est O.K., là. 21 Q. O.K. Puis savez-vous si monsieur Boily est de 22 Saint-Fulgence? 23 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 24 procureur du requérant : 25 St-David?</p>	<p>38</p>

<p style="text-align: right;">39</p> <p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Ah! 4 R. Non. 5 Q. Excusez-moi, Falardeau? 6 R. Non, il vient de la ville, lui. 7 Q. O.K. 8 R. Oui. 9 Q. De Falardeau? Ou quand vous dites la ville, vous 10 voulez...? 11 R. Il vient de Chicoutimi. 12 Q. O.K. 13 R. Sur la Côte-Réserve, je crois. 14 Q. O.K. Et donc, encore aujourd'hui, c'est le seul 15 endroit où vous allez pour chasser, pour trapper 16 et pour pêcher? 17 R. Oui. Oui. 18 Q. Et aujourd'hui, est-ce que vous obtenez des permis 19 pour pouvoir procéder à la chasse, pêche, etc.? 20 R. Bien, présentement, quand je vais à la chasse à 21 l'original, je prends mon permis pour la chasse à 22 l'original. 23 Q. O.K. 24 R. Pour la pêche, je prends mon permis de pêche 25 puis...</p>	<p>1 Q. Oui? 2 R. ... par mon chemin, je passe sur une grosse 3 «calvette», qui est la rivière Nempêche aussi. 4 Q. O.K. Mais on la voit ici identifiée, hein? C'est 5 ça? 6 R. Oui. 7 Q. O.K. 8 R. C'est pour ça tantôt j'ai eu de la misère avec le 9 petit chemin de bois, parce que... 10 Q. Oui? 11 R. ... moi, je passe sur la rivière pour revirer, 12 pour prendre... 13 Q. O.K. C'est à peu près à combien de temps de la 14 route? 15 R. Ça me prend à peu près quinze (15) à vingt (20) 16 minutes. 17 Q. En quatre-roues? Ou en «skidoo»? 18 R. Non, j'y vais avec mon camion 4X4. 19 Q. O.K. Maintenant vous y avez accès? 20 R. Oui. 21 Q. O.K. 22 R. Mon quatre-roues dans la boîte. 23 Q. Oui, ça prend ça. 24 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 25 procureur du requérant :</p>
<p style="text-align: right;">40</p> <p>1 Q. Avez-vous toujours chassé l'original dans cette 2 région-là? 3 R. Oui. Toujours. Toujours. Toujours. Avant, ils 4 appelaient ça Nempêche. Présentement, je ne sais 5 plus comment qu'ils appellent ça, mais moi, j'ai 6 toujours chassé là, dans le coin de Nempêche. 7 Q. O.K. 8 M<sup>e</sup> DANIEL CÔTÉ 9 procureur de l'intimé : 10 À cause de la rivière Nempêche. 11 R. Oui, c'est ça. 12 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 13 procureure du requérant : 14 O.K. 15 R. La petite rivière. 16 Me DANIEL CÔTÉ 17 procureur de l'intimé : 18 Elle doit être par ici, là, la rivière Nempêche. 19 Elle est là, regarde! C'est marqué 20 N-E-M-P-Ê-C-H-E. La rivière Nempêche est là. 21 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 22 procureure du requérant : 23 O.K. 24 R. Puis moi, pour aller, présentement, sur... au lac 25 Girard...</p>	<p style="text-align: right;">42</p> <p>1 Q. C'est en quelle date que Martial a acheté? 2 R. Je ne me souviens pas à quelle date qu'il a 3 acheté. 4 Q. À peu près? 5 R. Peut-être en deux mille un (2001). 6 Q. Avant que Martial achète le chalet, c'était tout 7 le temps en tente qu'on s'installait pour chasser? 8 Comme dans votre enfance? 9 R. Non, parce que moi, après ça, j'ai commencé à 10 aller au chalet à ma soeur, qui était à côté, 11 après ça j'allais au chalet à mon frère quand lui 12 il l'a eu, j'étais avec. 13 Q. C'est ça. Mais entre l'enfance puis Sonia et 14 Martial qui s'installent, toute cette période, pas 15 de camping? 16 R. J'avais... non, moi j'avais un camp. J'avais un 17 camp pareil, mais il était vingt pieds (20') dans 18 les airs. 19 Q. Une tour. Une tour de chasse? 20 R. Oui. Oui, j'ai une cache de chasse. 21 Q. Qui était dans le coin aussi? 22 R. Oui. 23 Q. Lac Girard? 24 R. Sur le coin du lac Girard. 25 Q. O.K. Et Martial, pouvez-vous nous raconter?</p>

43	<p>1 Est-ce que c'est une mort naturelle qui est 2 arrivée? 3 R. Oui, c'est une mort naturelle. 4 Q. Il était âgé? 5 R. Il est mort à quarante-six (46) ans. Il avait le 6 cancer de la moelle osseuse, je pense, puis il 7 avait eu un gros traitement de chimio, puis quand 8 il est arrivé dans le bois, il a cordé son bois... 9 il l'a fendu, il l'a cordé, puis il s'est mis à 10 mal «filer», puis il a fait une crise de coeur, 11 puis il est mort là. 12 Q. C'est monsieur Boily qui était là? 13 R. Oui, il était là. 14 Q. O.K. Et si je vous dis Florence Pitre, madame 15 Florence Pitre, ça ne vous dit rien? 16 R. Non. 17 Q. Et quand Martial a acheté, vous pensez qu'il a 18 acheté directement de monsieur André Tremblay? 19 R. Ce serait suppo... il serait supposé avoir acheté 20 de lui. 21 Q. Pensez-vous qu'il a un contrat? 22 R. Mmmm... non, pas à ce que je m'en rappelle, je ne 23 le sais pas. 24 Q. Avez-vous une idée du prix? 25 R. Il l'avait payé... je ne peux pas vous dire.</p>	45	<p>1 aller au secondaire. 2 Q. O.K. 3 R. Toujours. Son grand-père tressait les raquettes, 4 puis on était là, puis on le regardait. 5 Q. Il les fabriquait, les raquettes? 6 R. Oui, il les fabriquait. 7 Q. O.K. 8 R. Oui, avec la babiche... il coupait sa babiche 9 lui-même, puis... 10 Q. O.K. Puis est-ce qu'il montait avec vous chasser 11 des fois? 12 R. Non. Non, lui il ne venait pas, ses grands-parents 13 ne voulaient pas, parce qu'il a été adopté par ses 14 grands-parents. 15 Q. O.K. Donc, c'était un Indien dont les parents, au 16 fait... 17 R. Il était déjà sur un lac, eux autres, sur le Lac 18 Sébastien. 19 Q. O.K. 20 R. Oui. 21 Q. Puis, est-ce que vous, on vous disait : «Bien, 22 Duchesne est tout le temps avec l'autre donc c'est 23 un Indien lui aussi», ou est-ce qu'il y avait des 24 distinctions qui se faisaient à votre endroit? 25 R. Non. Je ne me suis jamais fait agacer avec ça.</p>
44	<p>1 Peut-être un mille/deux mille dollars 2 (1 000-2 000 \$) au début. Le monsieur n'y allait 3 plus, il était abandonné ce camp... ce chalet-là. 4 Q. O.K. 5 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 6 procureure du requérant : 7 Q. Puis monsieur Tremblay n'y plus de...? 8 R. Non. 9 Q. O.K. 10 R. Non. 11 Q. L'avez-vous déjà vu? 12 R. Je ne l'ai jamais vu, moi. 13 Q. Madame Ringuette, c'était la conjointe de Martial? 14 R. Oui. Oui. 15 Q. D'accord. Maintenant, je vais vous ramener encore 16 en enfance, quand vous étiez à l'école et tout ça, 17 à Falardeau. Est-ce qu'on vous identifiait déjà à 18 cette époque comme étant différent, comme étant 19 autochtone, indien ou métis? 20 R. J'ai fait mon primaire au complet avec Éric 21 St-Onge, c'était un indien pur, qui venait du Lac 22 Sébastien, la petite Baie-des-Indiens dans le rang 23 4. 24 Q. O.K. 25 R. J'ai tout le temps été avec lui, de mon enfance à</p>	46	<p>1 Q. O.K. 2 R. Non. 3 Q. Puis est-ce que, de votre souvenir, vous étiez en 4 mesure de dire : «Bien, lui c'est un Indien, lui 5 c'est un Métis», puis...? Est-ce qu'à l'oeil nu 6 comme ça ou avec les connaissances que vous aviez, 7 par exemple en raison des pratiques que les 8 familles faisaient, est-ce que vous pouviez 9 dire : «Bien, eux autres, c'est un gang de Métis, 10 eux autres, c'est une famille indienne»? Est-ce 11 qu'il y avait ce discours là qui se tenait à 12 l'époque, dans votre enfance? 13 R. Pas à ce que je me rappelle. 14 Q. Donc, vous vous sentiez un peu comme tout le monde 15 dans le fond à... 16 R. Falardeau? 17 Q. ... Falardeau. Excusez-moi. C'est parce que ça 18 voulait sortir... Falardeau. 19 R. Bien, comme tout le monde... pas comme tout le 20 monde, là, mais... 21 Q. Pourquoi? Expliquez-nous, pourquoi pas comme tout 22 le monde? 23 R. Parce que je me tenais avec des amis qu'eux 24 autres, ils ne voulaient pas venir dans le bois 25 avec moi les fins de semaine.</p>

<p style="text-align: right;">47</p> <p>1 Q. O.K.</p> <p>2 R. Ça fait que la fin de semaine, je changeais, ce</p> <p>3 n'était pas dans les mêmes personnes.</p> <p>4 Q. O.K. C'est-à-dire...?</p> <p>5 R. Je tombais tout seul avec ma famille.</p> <p>6 Q. O.K.</p> <p>7 R. On se ramassait dans le bois tout le temps tout</p> <p>8 seul.</p> <p>9 Q. Puis est-ce qu'on disait : «Ah bien, la famille</p> <p>10 Duchesne on sait bien, ils sont toujours dans le</p> <p>11 bois»? Est-ce qu'il y avait des échos de la part</p> <p>12 des autres...</p> <p>13 R. Non.</p> <p>14 Q. ... qui vous visaient? Non?</p> <p>15 R. Non.</p> <p>16 Q. Puis au secondaire, c'était-tu à peu près la même</p> <p>17 chose? Est-ce que votre ami Indien vous a suivi au</p> <p>18 secondaire?</p> <p>19 R. Au secondaire, il a fait son secondaire aussi avec</p> <p>20 moi, on s'est tenus à l'école...</p> <p>21 Q. O.K.</p> <p>22 R. ... mais on n'allait pas plus dans le bois</p> <p>23 ensemble.</p> <p>24 Q. O.K.</p> <p>25 R. Lui, l'été, il partait, il était guide pour les</p>	<p>1 temps.</p> <p>2 Q. O.K.</p> <p>3 R. Mais quand j'y allais tout seul, c'est eux autres</p> <p>4 qui venaient parce que mes parents n'étaient pas</p> <p>5 au courant quand j'allais si loin que ça.</p> <p>6 Q. C'était-tu des Métis ces gars-là?</p> <p>7 R. Je ne le sais pas. Je ne le sais pas, à ma</p> <p>8 connaissance, mais ils sont tout le temps dans le</p> <p>9 bois.</p> <p>10 Q. O.K.</p> <p>11 R. Tout le temps, tout le temps.</p> <p>12 Q. Mais savez-vous s'ils font partie de l'association</p> <p>13 de la Communauté Métisse?</p> <p>14 R. Non, ils ne font pas partie de la Communauté.</p> <p>15 Non.</p> <p>16 Q. Puis là, évidemment vous vieillissez, là vous</p> <p>17 montez avec votre frère, vous allez au camp avec</p> <p>18 lui, puis au camp à Sonia...</p> <p>19 R. Oui.</p> <p>20 Q. ... et ça, durant votre âge adulte, ça a toujours</p> <p>21 été comme ça?</p> <p>22 R. Du temps qu'ils ont eu les chalets, oui.</p> <p>23 Q. O.K.</p> <p>24 R. Je montais régulier.</p> <p>25 Q. O.K. Puis est-ce que ça a évolué? Par exemple, c</p>
<p style="text-align: right;">48</p> <p>1 Américains au Pete Morgan...</p> <p>2 Q. O.K.</p> <p>3 R. ... c'est une pourvoirie...</p> <p>4 Q. O.K.</p> <p>5 R. ... puis aujourd'hui, il est rendu pilote d'avion</p> <p>6 pour Air Saguenay, au Lac Sébastien, justement.</p> <p>7 Q. O.K.</p> <p>8 R. Puis il est pilote de brousse.</p> <p>9 Q. Puis quand vous grandissiez, est-ce que ça vous</p> <p>10 est arrivé de monter tout seul ou de monter avec</p> <p>11 des chums de gars ou...?</p> <p>12 R. J'ai fait souvent le trajet de Falardeau à aller</p> <p>13 à mon coin...</p> <p>14 Q. Oui?</p> <p>15 R. ... où la grosse «calvette» de Nempêche.</p> <p>16 Q. Oui?</p> <p>17 R. En vélo, en bicyclette à pédale pour aller à la</p> <p>18 pêche, quand j'étais petit.</p> <p>19 Q. O.K. Tout seul?</p> <p>20 R. Avec des amis...</p> <p>21 Q. O.K.</p> <p>22 R. ... des amis, Dany Tremblay...</p> <p>23 Q. O.K.</p> <p>24 R. ... Éric Dufour, Dany Dufour, j'allais dans le</p> <p>25 bois, à la pêche avec eux autres, de temps en</p>	<p style="text-align: right;">50</p> <p>1 était en bicyclette à pédale avec des chums de gars,</p> <p>2 quand vous avez vieilli, est-ce qu'il y avait</p> <p>3 d'autres gens qui venaient avec vous? Votre</p> <p>4 conjointe, par exemple, est-ce qu'elle venait avec</p> <p>5 vous?</p> <p>6 R. Oui, oui, elle vient avec moi présentement encore.</p> <p>7 Q. O.K.</p> <p>8 R. Oui.</p> <p>9 Q. Puis les enfants, vous les amenez?</p> <p>10 R. Ma fille vient souvent avec moi, elle est</p> <p>11 quasiment tout le temps dans le bois aussi.</p> <p>12 Q. Même à dix-huit (18) ans, là...?</p> <p>13 R. Oui, elle aime bien ça. Elle amène des amis, là.</p> <p>14 Elle a beaucoup d'amis qui veulent venir.</p> <p>15 Q. Puis votre femme, est-ce qu'elle fait partie de</p> <p>16 l'association de la Communauté Métisse?</p> <p>17 R. Non.</p> <p>18 Q. O.K.</p> <p>19 R. Non.</p> <p>20 Q. Est-ce qu'elle se considère Métisse?</p> <p>21 R. Oui.</p> <p>22 Q. Mais elle a décidé de ne pas devenir membre?</p> <p>23 R. Elle a décidé de ne pas faire les démarches parce</p> <p>24 que ça... elle, elle a pas voulu.</p> <p>25 Q. O.K.</p>

<p>51</p> <p>1 R. Tout simplement. Je suppose. Mais elle se considère quand même Métisse. 2 Q. O.K. Puis, votre fille, est-ce qu'elle fait partie de la Communauté Métisse du Domaine... 3 R. Ma fille, je l'ai déjà inscrite, quand elle était mineure, mais là, ça va être à elle, cette année, de prendre sa décision. 4 Q. O.K. Oui, c'est vrai parce que vous pouvez les ajouter... 5 R. Oui. 6 Q. ... à votre demande? 7 R. Oui, je l'ai ajoutée à toutes les fois. Oui. 8 Q. O.K. 9 R. Là, elle est rendue majeure, c'est à elle de prendre sa décision. 10 Q. Bien sûr. Et quand vous avez adhéré à l'association, est-ce que vous vous rappelez de l'année? 11 R. Non. 12 Q. Deux mille cinq (2005), est-ce que ça pourrait être...? 13 R. Deux mille quatre, deux mille cinq (2004-2005), c'est à peu près ça. 14 M. JEAN-RENÉ TREMBLAY : 15 As-tu ta carte?</p>	<p>53</p> <p>1 Me DANIEL CÔTÉ 2 procureur de l'intimé : 3 O.K. 4 R. Puis là, il n'y a plus grande photo dessus, parce que cette année, elle a passé quasiment deux (2) ans dans l'eau. J'avais oublié mon permis dans mon portefeuille dans mes poches quand j'ai tué un orignal, puis je me suis ramassé dans l'eau jusque-là, ça fait que tout était mouillé, détrempé. 5 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 6 procureure du requérant : 7 Merci. 8 Q. Et puis quand vous avez adhéré, est-ce que vous vous rappelez ce que vous aviez à faire, le processus de sélection? Est-ce que vous aviez des papiers, des preuves à fournir, ou...? 9 R. Il y a des choses que je ne me rappelle plus. 10 Q. Si je vous suggérais qu'on vous a demandé une généalogie, une preuve de votre lignée, de votre ascendance? 11 R. Oui, ça ils l'ont demandé, oui. Oui c'est vrai, ils m'ont demandé ça. Je leur ai tout donné ça sur papier, puis un peu plus tard, bien là, ça m'a pris mon vrai arbre généalogique, là, pour...</p>
<p>52</p> <p>1 R. Oui. 2 Q. As-tu ta carte sur toi? 3 R. Oui. 4 Q. Je vais vous le dire. 5 R. Elle est vieille. 6 Q. Elle est maganée? 7 R. Oui. 8 Q. Deux mille cinq (2005). Au mois de juin deux mille cinq (2005). 9 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 10 procureure du requérant : 11 Q. Donc vous confirmez, à la lecture de votre carte de membre, que c'est juin deux mille cinq (2005)? 12 R. Oui. 13 M. JEAN-RENÉ TREMBLAY : 14 Zéro cinq, zéro six (05-06). 15 R. Puis le point bleu, c'est la dernière réunion qu'on a eu, ils collaient ça. Mais là, elle a passé au lavage trois, quatre (3-4) fois. 16 M. JEAN-RENÉ TREMBLAY : 17 Les deux (2) premiers numéros c'est l'année, les deux (2) suivants c'est le mois. 18 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 19 procureure du requérant : 20 D'accord.</p>	<p>54</p> <p>1 Q. O.K. Et je comprends qu'il y a un processus de sélection à l'interne qui veut qu'on puisse avoir dans un premier temps une carte de membre, puis ensuite après une vérification un peu plus poussée, on a un certificat. Est-ce que vous savez si vous avez obtenu le certificat? 2 R. Certificat? 3 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 4 procureur du requérant : 5 Un certificat bleu. 6 M. JEAN-RENÉ TREMBLAY : 7 As-tu passé au comité d'appartenance? 8 R. Ah, catégorie B? 9 Q. Oui. 10 R. Oui, mais je n'ai pas eu mon papier par la malle, mon papier bleu par la malle. 11 Q. O.K. Oui. 12 R. Oui, je l'ai passé. Catégorie B, oui. 13 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 14 procureure du requérant : 15 Q. Vous l'avez passé? O.K. Et est-ce que vous êtes membre actif auprès de l'association? Est-ce que vous jouez un rôle en particulier? Est-ce que vous assistez à toutes les rencontres? 16 R. J'assiste à toutes les rencontres. Je vais à</p>

<p style="text-align: right;">55</p> <p>1 toutes les rencontres quand...</p> <p>2 Q. Puis ça peut ressembler à quoi comme fréquence de</p> <p>3 rencontres? Une fois par année? Une fois par mois?</p> <p>4 C'est une fois par semaine?</p> <p>5 R. C'est... toutes les fois qu'il y en a une. Il y</p> <p>6 en a une par année une grosse rencontre?</p> <p>7 Me DANIEL CÔTÉ</p> <p>8 procureur de l'intimé :</p> <p>9 Témoignez de souvenir. Témoignez, vous, de</p> <p>10 souvenir, là, ne demandez pas...</p> <p>11 R. O.K.</p> <p>12 ... à d'autres de vous indiquer la réponse.</p> <p>13 R. O.K.</p> <p>14 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>15 procureure du requérant :</p> <p>16 C'est vraiment votre connaissance de tout ça.</p> <p>17 Donc, à peu près une fois par année.</p> <p>18 Q. Puis est-ce qu'il y a des activités qui se</p> <p>19 préparent en marge de ça?</p> <p>20 R. Oui, il y a des activités chaque année.</p> <p>21 Q. Puis ça ressemble à quoi les activités?</p> <p>22 R. Ils font une party, un «Pow Wow»...</p> <p>23 Q. O.K.</p> <p>24 R. ... qu'on appelle...</p> <p>25 Q. O.K.</p>	<p>1 Q. O.K.</p> <p>2 R. Non, c'est ma mère qui m'en a parlé au début.</p> <p>3 Q. Au moment...</p> <p>4 R. Oui.</p> <p>5 Q. ... c'est-à-dire à quel moment?</p> <p>6 R. Quand j'étais jeune.</p> <p>7 Q. Quand vous étiez jeune?</p> <p>8 R. Hum. Mais mon père a tout le temps été avec nous</p> <p>9 autres pour le bois.</p> <p>10 Q. Puis vos frères et soeurs, est-ce qu'ils étaient</p> <p>11 au courant?</p> <p>12 R. Oui.</p> <p>13 Q. Est-ce qu'elle en disait plus ou elle disait :</p> <p>14 «Bon, vous avez du sang indien», puis là, elle</p> <p>15 passait à autre chose, ou comment ça se passait?</p> <p>16 R. Non, elle nous disait juste qu'on était des</p> <p>17 sauvages, des Indiens. Hum.</p> <p>18 Q. Puis vos frères et vos soeurs, comment ils</p> <p>19 réagissaient face à ça?</p> <p>20 R. On riait bien de ça, ça ne nous dérangeait pas.</p> <p>21 Q. Donc, maintenant que vous faites partie, que vous</p> <p>22 êtes membre de l'association, est-ce que... bien,</p> <p>23 tout d'abord, comment en avez-vous entendu parler?</p> <p>24 R. Par les journaux.</p> <p>25 Q. O.K.</p>
<p style="text-align: right;">56</p> <p>1 R. ... ça dure près... quasiment trois (3) à cinq (5)</p> <p>2 jours comme il faut.</p> <p>3 Q. Vous êtes allé?</p> <p>4 R. J'y ai été une fois.</p> <p>5 Q. O.K. C'était-tu votre première?</p> <p>6 R. Mais je ne peux pas y aller quand il y en a, parce</p> <p>7 que je suis à l'extérieur.</p> <p>8 Q. O.K. Est-ce que c'était votre première expérience?</p> <p>9 R. Oui. C'était la première fois que j'y allais.</p> <p>10 Q. Vous avez aimé ça?</p> <p>11 R. Oui, j'ai aimé ça.</p> <p>12 Q. Et qu'est-ce qui vous a poussé, qu'est-ce qui vous</p> <p>13 a motivé à faire partie de cette association-là?</p> <p>14 R. Il n'y a rien qui m'a poussé. Depuis que je suis</p> <p>15 jeune, j'aime le bois, je suis tout le temps là.</p> <p>16 Puis ma mère m'a tout le temps dit qu'on avait de</p> <p>17 l'indien, puis moi, je ne veux pas...</p> <p>18 Q. Votre mère vous en a parlé?</p> <p>19 R. Oui, ma mère, avant de mourir, me l'a toujours</p> <p>20 dit, puis je ne veux pas... je ne veux pas le</p> <p>21 renier, j'en suis un, puis je suis fier d'en être</p> <p>22 un.</p> <p>23 Q. Puis votre père, est-ce qu'il vous en a parlé?</p> <p>24 Est-ce qu'il...?</p> <p>25 R. Mon père ne m'en a jamais parlé.</p>	<p style="text-align: right;">58</p> <p>1 R. Il y avait une annonce. «Faites savoir vos</p> <p>2 droits», puis...</p> <p>3 Q. O.K.</p> <p>4 R. J'ai commencé par ça. J'ai appelé, puis ils m'ont</p> <p>5 envoyé un formulaire...</p> <p>6 Q. O.K.</p> <p>7 R. ... c'est comme ça que...</p> <p>8 Q. Puis quand vous avez fait votre demande de</p> <p>9 généalogie, est-ce que c'est à ce moment-là que</p> <p>10 vous avez eu la confirmation que vous aviez une</p> <p>11 ascendance ou du sang indien, ou vous étiez</p> <p>12 certain d'en avoir avant?</p> <p>13 R. J'étais certain d'en avoir, mais ça me prenait mon</p> <p>14 arbre généalogique...</p> <p>15 Q. Vous étiez certain...</p> <p>16 R. ... ça fait que je l'ai fait faire.</p> <p>17 Q. ... à cause de ce que votre mère vous a dit?</p> <p>18 R. Oui.</p> <p>19 Q. O.K.</p> <p>20 R. Oui.</p> <p>21 Q. Puis vos frères et soeurs, est-ce qu'ils ont fait</p> <p>22 la même démarche que vous? Est-ce qu'ils font</p> <p>23 partie de l'association?</p> <p>24 R. Non, parce qu'on est une famille pas mal</p> <p>25 désunie...</p>



<p>59</p> <p>1 Q. O.K. 2 R. ... on ne se voit pas souvent. 3 Q. O.K. Ils sont rendus où? 4 R. J'en ai un qui est de l'autre bord de la Beauce. 5 Q. O.K. 6 R. J'ai une soeur qui est rendue l'autre bord de 7 Trois-Rivières... Rivière-du-Loup. 8 Q. O.K. 9 R. Puis j'en ai un autre qui est en Angleterre. Puis 10 j'ai... mon autre frère est de l'autre bord de 11 Montréal. 12 Q. O.K. 13 R. Puis j'ai une soeur que je vois régulier, elle 14 vient à la chasse avec moi. 15 Q. C'est Sonia? 16 R. Linda. 17 Q. Linda. 18 R. Elle reste à Chicoutimi-Nord, puis on se voit 19 régulier. 20 Q. O.K. 21 R. Parce que mon autre soeur Sonia a quitté la 22 région, elle est partie. 23 Q. O.K. 24 R. Puis on se voit beaucoup moins. Hum. 25 Q. Est-ce que vous avez des rencontres annuelles</p>	<p>61</p> <p>1 Q. Puis est-ce que ça arrive que vous montez là avec 2 des amis aussi? 3 R. Ça arrive des fois que j'amène un ami ou deux. 4 Oui. 5 Q. O.K. Puis est-ce que, à votre connaissance, se 6 sont des Métis? 7 R. Non. Mais c'est du monde, je ne le sais pas s'ils 8 sont Métis, mais ils aiment le bois autant que 9 moi, là, mais ils ne font pas partie de la 10 Communauté. 11 Q. O.K. 12 R. Hum. 13 Q. Ça fait que vous en avez entendu parler dans les 14 journaux, puis qu'est-ce que vous recherchez en 15 devenant membre? Qu'est-ce que vous vous êtes dit? 16 «Bon, je vais faire ça...»... il y avait-tu un but 17 en particulier? 18 R. Je voulais juste avoir mes droits. 19 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 20 procureur du requérant : 21 Q. Par rapport à quoi? 22 R. Par rapport au bois, au bois. 23 Q. Le camp? 24 R. Le camp, la chasse, la pêche, juste pour ça, mais 25 je veux avoir mes droits. Que je puisse pratiquer</p>
<p>60</p> <p>1 dans la famille? 2 R. On se voit à Noël, puis c'est tout. 3 Q. O.K. Tout le monde arrive? 4 R. Oui, pratiquement tout le monde, sauf lui 5 d'Angleterre... 6 Q. O.K. 7 R. ... et celui de Montréal. 8 Q. O.K. Ça fait qu'à Noël. Est-ce qu'il y a d'autres 9 occasions où vous vous rencontrez, où vous vous 10 rassemblez? 11 R. L'été, ma soeur vient passer... ma soeur Sonia 12 descend de Rivière-du-Loup, elle vient passer une 13 couple de jours à mon camp. 14 Q. O.K. Elle monte avec vous au camp? 15 R. Oui. 16 Q. O.K. Est-ce que les autres aussi viennent au camp? 17 Est-ce que c'est là où vous vous rencontrez ou...? 18 R. Ma soeur Linda monte aussi au camp, mes deux (2) 19 soeurs montent là, elles ne se voient pas souvent, 20 ça fait qu'elles se ramassent à mon camp, avec les 21 beaux-frères, puis ma famille à moi. Ma famille à 22 moi, pour moi aujourd'hui, ma famille c'est ma 23 fille, ma femme, puis moi. Ma famille, c'est sûr, 24 j'ai une famille, là, mais pour moi ma famille 25 c'est...</p>	<p>62</p> <p>1 la trappe, que je puisse aller dans le bois 2 tranquille. 3 Q. Vous nous avez dits que vous prenez les permis, 4 permis de...? 5 R. Bien, je n'ai pas le choix. Je ne veux pas me 6 faire pigner pour braconnage, mettons. Si je 7 rentre dans le bois, puis je n'ai pas mon permis, 8 je tue un orignal, je vais tout perdre. Si je ne 9 vais plus dans le bois, je suis aussi bien de 10 crever. 11 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 12 procureure du requérant : 13 Q. Puis, comment vous vous définissez? Qu'est-ce 14 que ça veut dire pour vous, spécifiquement, 15 Sylvain Duchesne, être Métis? Qu'est-ce que ça 16 représente pour vous? 17 R. Ça représente beaucoup de choses pour moi. 18 Pour moi, ça représente pratiquement ma famille. 19 C'est pas mal la seule affaire que ma mère m'a 20 laissée, ma descendance, puis c'est tout. 21 Q. Puis avant de devenir membre de l'association de 22 la Communauté Métisse, est-ce que vous étiez 23 membre d'une autre... 24 R. Non. 25 Q. ... organisme? Non?</p>

<p>63</p> <p>1 R. Aucun autre organisme. 2 Q. Puis avez-vous fait partie, par exemple des 3 Chevaliers de Colomb... 4 R. Non... 5 Q. ... pompier bénévole? 6 R. ... j'ai été Aramis, puis c'est tout. 7 Q. Comment vous dites ça? 8 R. J'étais Aramis, puis c'est tout. C'est comme les 9 Chevaliers de Colomb... 10 Q. O.K. 11 R. ... sauf qu'ils appellent ça Aramis. 12 Q. O.K. Pendant combien de temps? 13 R. Ouf, j'ai été initié, puis j'ai été peut-être un 14 (1) an ou deux (2), puis c'est tout. J'ai 15 redéménagé de Montréal, je me suis revenu par ici, 16 puis j'ai... 17 Q. O.K. Donc, c'était à l'époque où vous n'étiez pas 18 à Falardeau? 19 R. Oui. Parce que j'ai déménagé un petit peu à 20 Montréal pendant peut-être un... deux ans, deux 21 ans et demi (2-2 1/2). 22 Q. Vous aviez quel âge? 23 R. Ouf! 24 Me DANIEL CÔTÉ 25 procureur de l'intimé :</p>	<p>63</p> <p>1 Chevaliers de Colomb. 2 Q. O.K. 3 R. On a une initiation à passer là-dedans, on est 4 parrainé, puis tout. 5 Q. O.K. 6 R. Mais... c'est ça. On ne peut pas divulguer ce qui 7 se passe là-dedans, comme les Chevaliers de 8 Colomb. 9 Q. O.K. 10 R. Mais il y a des activités, des regroupements, ils 11 ont des salles puis... 12 Q. Mais c'est... les Chevaliers de Colomb, au moins 13 à Saint-Fulgence, je sais que c'est proche de la 14 paroisse... 15 R. Oui, il y en a partout. 16 Q. ... est-ce que ça a un rapport avec l'église à 17 Montréal? 18 R. Non, ça n'a pas rapport nécessairement avec 19 l'église, mais ils prennent... 20 La seule différence entre un Aramis, puis les 21 Chevaliers de Colomb, c'est que les Aramis 22 prenaient les divorcés, je pense, dans ce 23 temps-là. 24 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 25 procureure du requérant :</p>
<p>64</p> <p>1 Q. Avez-vous aimé ça? 2 R. Non, pas beaucoup. Des mauvaises expériences. 3 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 4 procureure du requérant : 5 C'est différent, hein? 6 R. Oui, très différent. 7 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 8 procureur du requérant : 9 Parlez-nous un peu de ça. Ça fait rire maître 10 Côté, mais moi, je ne sais pas qu'est-ce que 11 c'est. 12 R. La vie... 13 Q. Ça l'air que ce n'est pas le «fun». 14 R. ... non, bien, je ne serais pas capable de vivre 15 là, c'est beaucoup trop de monde, là. Pas capable 16 d'avoir aucune tranquillité à Montréal. 17 Q. Là, vous parlez de Montréal? 18 R. Oui, à Montréal, c'est... 19 Q. Mais Aramis, c'était à Montréal que vous êtes... 20 R. Oui, à Montréal. 21 Q. ... adhéré? 22 R. Oui. Oui. 23 Q. C'est quoi les activités des Aramis? C'est quoi le 24 but de ces...? 25 R. C'est, on a les mêmes... c'est pareil comme les</p>	<p>66</p> <p>1 O.K. 2 R. Puis c'est tout. À part de ça, c'est la même 3 affaire, sauf que c'est le nom qui change. La 4 même initiation. 5 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 6 procureur du requérant : 7 Q. Avez-vous été marié? 8 R. Non, je n'ai pas été marié. 9 Q. Alors, vous n'aviez pas besoin de cette 10 distinction... 11 R. Non. 12 Q. ... d'Aramis? 13 R. Non. 14 Q. Et donnez-moi un exemple d'activité qu'on faisait 15 à l'intérieur des...? 16 R. Aramis? 17 Q. Oui. 18 R. Ils ne faisaient pas de grandes activités, dans 19 mon temps à moi. 20 Q. O.K. 21 R. Ils faisaient... pour leurs femmes, ils faisaient 22 des bingo, il y avait des sorties pour leurs 23 femmes. 24 Q. O.K. 25 R. Pour eux autres, c'était pas mal tout le temps de</p>

<p style="text-align: right;">67</p> <p>1 la buverie, eux autres. C'était vraiment...</p> <p>2 Q. O.K.</p> <p>3 R. ... on jouait au billard, il y avait une grande</p> <p>4 salle, là. Il y en a une encore à Jonquière, une</p> <p>5 salle d'Aramis. Je ne sais même pas si elle marche</p> <p>6 encore ou bien c'est fermé. Mais il y avait des</p> <p>7 activités, mais je n'ai jamais participé bien bien</p> <p>8 aux activités, je n'ai pas aimé l'initiation</p> <p>9 qu'ils m'ont faite.</p> <p>10 Q. O.K.</p> <p>11 R. Hum.</p> <p>12 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>13 procureure du requérant :</p> <p>14 Q. Et, monsieur Duchesne, est-ce que ça vous</p> <p>15 arrivait, tant dans votre jeunesse, adolescence</p> <p>16 que maintenant, de vendre des produits, des fruits</p> <p>17 de votre chasse ou de votre pêche ou de votre</p> <p>18 trappe?</p> <p>19 R. J'ai... quand j'étais petit je vendais des</p> <p>20 noisettes en masse.</p> <p>21 Q. Des noisettes?</p> <p>22 R. Oui. Puis j'ai vendu des bleuets en masse.</p> <p>23 Q. Puis les noisettes, c'était pour faire quoi? Ah,</p> <p>24 c'est des noisettes pour manger? O.K.</p> <p>25 R. Oui, pour manger.</p>	<p style="text-align: right;">69</p> <p>1 R. C'est quand même assez payant. Non, là, j'y vais</p> <p>2 tout seul.</p> <p>3 Q. O.K.</p> <p>4 R. Oui. Ma fille, quand elle était petite, elle</p> <p>5 voulait mais là, elle grandit, elle ne veut plus.</p> <p>6 Oui. Puis ma blonde, bien, elle a mal au dos, elle</p> <p>7 a une jambe plus courte que l'autre...</p> <p>8 Q. O.K.</p> <p>9 R. ... elle a eu un gros accident, ça fait que, elle</p> <p>10 ne se plie pas beaucoup beaucoup pour ramasser des</p> <p>11 bleuets. Elle va se plier, mais elle va les</p> <p>12 manger, pour rester là.</p> <p>13 Q. Puis quand vous étiez plus jeune, ce genre</p> <p>14 d'activité là, par exemple, la cueillette de</p> <p>15 bleuets et tout ça, est-ce que vous faisiez ça</p> <p>16 juste en famille ou avec d'autres aussi?</p> <p>17 R. J'y allais avec ma mère, puis les amies à ma mère.</p> <p>18 Q. O.K. Les amies à votre mère, qui étaient du coin</p> <p>19 de Falardeau?</p> <p>20 R. Des amies de fille, oui, oui.</p> <p>21 Q. O.K. Puis à votre connaissance, est-ce que c'était</p> <p>22 méfis? Est-ce qu'on parlait de méfis à cette</p> <p>23 époque-là?</p> <p>24 R. Non, c'est caché beaucoup, je pense.</p> <p>25 Q. O.K. Ça fait que vous n'auriez pas pu dire, bon,</p>
<p style="text-align: right;">68</p> <p>1 Q. O.K.</p> <p>2 R. Oui.</p> <p>3 Q. Puis la fourrure, par exemple?</p> <p>4 R. La fourrure, c'est un monsieur du Lac-St-Jean qui</p> <p>5 me l'achetait.</p> <p>6 Q. O.K. C'était du renard, du loup?</p> <p>7 R. Du renard. Du renard, de la loutre...</p> <p>8 Q. De l'ours?</p> <p>9 R. De la loutre.</p> <p>10 Q. Oui, mais de l'ours aussi?</p> <p>11 R. Non. Pas d'ours. Non. C'est pas mal tout.</p> <p>12 Q. O.K. Puis ça, c'était plus dans...</p> <p>13 -----</p> <p>14 BRÈVE SUSPENSION</p> <p>15 -----</p> <p>16 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>17 procureure du requérant :</p> <p>18 Q. Puis quand vous disiez, donc, que vous vendiez les</p> <p>19 noisettes et les bleuets, vous disiez que c'était</p> <p>20 dans votre enfance, est-ce que vous avez continué</p> <p>21 par la suite, puis la fourrure...?</p> <p>22 R. Non j'ai arrêté les bleuets. J'y vais de temps en</p> <p>23 temps aux bleuets encore, ça m'arrive d'y aller</p> <p>24 dans les périodes de... dans les grosses périodes.</p> <p>25 Q. O.K. Avec votre famille ou tout seul?</p>	<p style="text-align: right;">70</p> <p>1 bien, ces gens-là, les amies de ma mère,</p> <p>2 finalement, c'était des Métisses parce que, par</p> <p>3 exemple, leurs enfants font partie de</p> <p>4 l'association aujourd'hui?</p> <p>5 R. Moi, non.</p> <p>6 Q. Est-ce que vous pouvez retracer...?</p> <p>7 R. Non.</p> <p>8 Q. O.K.</p> <p>9 R. Non.</p> <p>10 Q. C'était une couple de fois par année? C'était...</p> <p>11 R. Les bleuets?</p> <p>12 Q. ... -- oui -- ou vous partiez quelques jours?</p> <p>13 R. Ça durait tout le long des bleuets. Elle nous</p> <p>14 faisait ramasser les framboises aussi, jusqu'au</p> <p>15 temps qu'on se fasse piquer comme il faut. Il y a</p> <p>16 des guêpes beaucoup là-dedans.</p> <p>17 Q. Oui.</p> <p>18 R. Des abeilles.</p> <p>19 Q. Oui.</p> <p>20 R. Hum.</p> <p>21 Q. De la viande. Est-ce que vous vous rappelez à</p> <p>22 l'époque, quand vous grandissiez, là, finalement,</p> <p>23 enfant, adolescent, est-ce que vous mangiez</p> <p>24 beaucoup de viande de chasse? Un petit peu?</p> <p>25 R. Viande de bois.</p>

<p style="text-align: right;">71</p> <p>1 Q. Viande de bois? 2 R. On appelle ça de la viande de bois. Oui, je mange 3 beaucoup... on en mangeait beaucoup, j'en mange 4 encore beaucoup. 5 Q. Oui? Autant que du boeuf, par exemple, autant que 6 du porc? 7 R. C'est bien meilleur que du boeuf. 8 Q. Mais par rapport aux proportions, mangiez-vous 9 autant de poulet? Qu'est-ce que vous mangiez le 10 plus, au point de vue viande? Est-ce que vous 11 pouvez dire, bon, bien, je mangeais surtout de 12 l'original? Est-ce que je mangeais surtout du porc? 13 R. On mangeait beaucoup d'original. On était sept (7), 14 puis on mangeait beaucoup d'original. Oui. 15 Q. Puis est-ce que vous faisiez l'élevage? Aviez-vous 16 des porcs chez vous? 17 R. Non. 18 Q. Des poules? 19 R. Non. 20 Q. Des lapins? 21 R. Non. 22 Q. Un jardin potager, là? 23 R. Oui, un jardin on en avait un, ma mère faisait... 24 oui elle cannait tous ses légumes. Oui. 25 Q. Puis vous disiez que vous alliez à la chasse à</p>	<p>1 Q. Ce n'est pas monsieur Boily? 2 R. Non, ce n'est pas monsieur Boily. 3 Q. O.K. 4 R. Non. Je ne le connais pas, le monsieur. 5 Q. O.K. 6 R. Mais c'est son territoire. On n'a pas le droit de 7 choisir notre territoire nous autres même. 8 Q. De trappe? 9 R. Oui. 10 Q. Ou de...? 11 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 12 procureur du requérant : 13 C'est assigné par le gouvernement. 14 R. Oui, c'est assigné. Oui. 15 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 16 procureure du requérant : 17 O.K. 18 R. Ils peuvent décider, bien, toi tu vas aller 19 trapper dans le parc. Ils nous donnent un coin 20 puis... 21 Q. O.K. 22 R. Hum. 23 Q. C'est-tu la même chose pour la chasse? 24 R. Non. 25 Q. O.K.</p>
<p style="text-align: right;">72</p> <p>1 l'original avec vos parents? 2 R. Oui. 3 Q. Puis, ça c'est systématique dans votre souvenir, 4 là, vous y alliez à chaque année? À chaque 5 automne? 6 R. Oui, on allait à la chasse. Si on n'allait pas à 7 la grosse chasse, on allait à la petite chasse, on 8 allait à chaque automne, on allait à la... 9 Q. La grosse chasse que vous qualifiez, c'est 10 l'original? 11 R. L'original. 12 Q. Juste l'original ou est-ce qu'il y a autre chose? 13 R. L'original, l'ours, c'est tout. 14 Q. L'ours, est-ce que vous le mangiez? Est-ce que ça 15 se mange? 16 R. Oui, ça se mange de l'ours. Oui. C'est plus foncé, 17 mais ça se mange, puis c'est bon aussi. 18 Q. Oui? Puis le castor? 19 R. Le castor ça se mange. 20 Q. Est-ce qu'il y en a ici? 21 R. Oui, il y a du castor en masse dans mon coin. 22 Q. O.K. 23 R. Mais il y en a un qui le trappe. 24 Q. O.K. Le connaissez-vous? 25 R. ...</p>	<p style="text-align: right;">74</p> <p>1 R. Non. Non. 2 Q. Donc, vous ignorez l'existence de la personne qui 3 trappe chez vous? 4 R. Oui. 5 Q. O.K. Vous ne pouvez pas dire... 6 R. Je suis sûr qu'il y en a un, mais moi, je ne le 7 connais pas personnellement. 8 Q. O.K. 9 R. Il y a d'autres chasseurs en haut d'où que je 10 chasse un peu, puis ils m'en parlent des fois, il 11 y en a un qui va trapper là, l'automne, il fait 12 tout le ménage. 13 Q. O.K. 14 R. Il fait le ménage des castors qui nuisent, puis... 15 Q. O.K. Puis vous connaissez les chasseurs qui 16 chassent plus haut? 17 R. Oui, je connais beaucoup de monde dans le coin, 18 là. 19 Q. Oui? C'est-tu des Métis? 20 R. Non, pas à ma connaissance. 21 Q. O.K. 22 R. Sauf, peut-être, au Lac Genoux, il y a Martin 23 Bouchard, Annie Bouchard, c'est des Métis. Ils 24 font partie de la Communauté Métisse. 25 Q. O.K. Puis, est-ce qu'ils étaient là... parce que</p>

75	<p>1 ce n'est pas tellement loin du Lac Girard, est-ce 2 qu'ils étaient là, quand vous étiez plus jeune? 3 R. Non, ils n'étaient pas là. 4 Q. O.K. 5 R. Ils n'étaient pas là, quand j'étais plus jeune. 6 Q. Depuis quand ils sont arrivés, à peu près? 7 R. Parce que lui qui est là, Martin Bouchard, ça se 8 trouve à être l'ex-mari à ma soeur Sonia. 9 Q. O.K. 10 R. Ça fait que depuis que son chalet est brûlé puis 11 que l'autre s'est installé, il s'est installé une 12 petite roulotte en bas ici. 13 Q. O.K. 14 R. Puis, c'est pour ça que ça ne fait pas trop 15 longtemps qu'il est là, lui. 16 Q. O.K. 17 R. Depuis qu'il s'est fait brûler le chalet. 18 Q. Puis ça remonte à quand déjà? Ça fait-tu... 19 R. Dans les années deux mille un (2001) à deux mille 20 (2000)... 21 Q. O.K. 22 R. ... deux mille un (2001), deux mille deux (2002), 23 peut-être deux mille trois (2003). 24 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 25 procureur du requérant :</p>	77
76	<p>1 Je voulais vous poser des questions sur ça. Ça, ça 2 nous a été remis, c'est la généalogie Métisse à 3 vous. 4 Q. Connaissez-vous la personne qui a fait ça? Ou 5 c'est vous-même qui as fait les démarches pour 6 trouver les...? 7 R. Non non, c'est... je connais... c'est une personne 8 qui l'a faite. 9 Q. Pouvez-vous me nommer le nom de la personne qui 10 l'a faite? 11 R. Je ne m'en souviens même pas du nom. C'est 12 madame... je ne m'en souviens pas. 13 Q. Est-ce que c'est la femme d'un membre de la 14 Communauté? 15 R. Je ne le sais pas non plus. Je ne sais même pas si 16 c'était la femme de quelqu'un, je ne peux pas vous 17 répondre là-dessus son nom, je ne me souviens 18 plus, il m'échappe. 19 Q. Si je vous dis Jocelyne Brisson? 20 R. Je pense que c'est ça, Jocelyne Brisson. J'ai des 21 problèmes avec ma mémoire, c'est à cause que je me 22 suis fait opérer trois (3) fois, en quatre (4) 23 mois, puis ils m'ont endormi trois (3) fois, puis 24 j'ai eu de la misère en masse. 25</p>	78
	<p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Q. Ça remonte à quand, ça? 4 R. Bien, je suis encore en arrêt de travail jusqu'au 5 premier (1er) février, là. 6 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 7 procureur du requérant : 8 Ah oui! 9 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 10 procureure du requérant : 11 Q. O.K. Donc c'était l'année passée que vous vous 12 êtes faite opérer? 13 R. La dernière fois que je me suis fait opérer, c'est 14 au mois de décembre... 15 Q. O.K. 16 R. ... en milieu du mois de décembre. 17 Q. O.K. Puis est-ce que vous prenez des médicaments? 18 R. Je viens d'arrêter mes médicaments. 19 Q. O.K. Ça fait une (1) semaine, deux (2) semaines? 20 R. Ça va faire deux (2) semaines que j'ai arrêté mes 21 médicaments. 22 Q. Est-ce que vous vous sentez aujourd'hui lucide, 23 par contre? 24 R. Oui, je suis lucide, mais c'est à cause que j'en 25 ai perdu des bouts. Je me rends compte que j'en ai</p>	

<p style="text-align: right;">79</p> <p>1 qui est la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick 2 d'aujourd'hui et quelque part en mil six cents 3 (1600), avant mil six cent quatre-vingt-onze 4 (1691), au dix-septième siècle, et je pense que le 5 premier qui touche la région de vos ancêtres 6 c'est... ça dépend comment ce qu'on définit la 7 région, je vois St-Alexis, St-Alexis, La Baie... 8 R. La Baie. 9 Q. ... en mil huit cent quatre-vingt (1880), alors 10 pour vous, pour votre vision de qu'est-ce que 11 c'est les Métis du Domaine-du-Roy, des descendants 12 de Catherine Lejeune du dix-septième siècle, en 13 Acadie, et arrivés dans la région, si on prend 14 St-Alexis, c'est mil huit cent quatre-vingt 15 (1880), et vous, puisque vous êtes un descendant 16 de Catherine Lejeune, vous êtes un Métis du 17 Domaine-du-Roy? Je vais faire plus court. Si 18 l'ancêtre Métis vient de l'extérieur, est-ce que 19 vous êtes un Métis du Domaine-du-ROY? Selon vous? 20 R. Moi, oui. Oui. 21 Q. Si l'ancêtre Métis vient de Vancouver, de la 22 Colombie-Britannique, selon vous, selon votre 23 Communauté, dans la mesure de vos connaissances, 24 si le Métis accepte l'ascendant Autochtone qui 25 vient d'ailleurs, vous avez des droits ancestraux</p>	<p>1 Chacune de ces personnes, ça c'est un lien direct, 2 là... 3 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 4 procureur du requérant : 5 Oui. 6 Me DANIEL CÔTÉ 7 procureur de l'intimé : 8 ... O.K.? Chacune de ces personnes-là... on ne 9 fait pas la généalogie de chacune de ces 10 personnes-là pour savoir si, on ne finirait plus, 11 là. À dix (10) générations, deux mil vingt-six 12 (2026) ou tu en as peut-être à onze (11) 13 générations à deux mille cinquante-quatre (2054), 14 on multiplie toujours par deux à chaque fois, on 15 ne finira jamais, là. On ne finira jamais. 16 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 17 procureur du requérant : 18 On ne peut pas savoir si... on ne peut pas savoir 19 si François Savoie et la fille de François et de 20 Catherine est... Catherine, bien... 21 Me DANIEL CÔTÉ 22 procureur de l'intimé : 23 Catherine-Agnès Savoie, elle est Métisse, sa mère 24 était Métisse. 25</p>
<p style="text-align: right;">80</p> <p>1 Métis sur le territoire du Domaine-du-Roy? 2 R. Bien moi, je suis venu au monde sur le 3 Domaine-du-Roy, ça fait que moi je dis qu'ici, 4 oui. 5 Q. Parfait. Ça va. Et vous voyez, maître Côté va 6 faire une modification à votre défense pour 7 justement nommer Catherine Lejeune. Toutes les 8 autres personnes, c'est des non métis? À votre 9 connaissance. Catherine Lejeune marie François 10 Savoie, François Savoie, puisqu'il n'est pas nommé 11 en tant qu'ancêtre Autochtone, est-ce que je dois 12 conclure que c'est un non métis, un blanc? 13 R. Bien s'il a marié une Indienne, moi je dis qu'il 14 est Métis ou indien. 15 Q. Mais pourquoi il n'est pas nommé dans la défense? 16 Je veux savoir... 17 Me DANIEL CÔTÉ 18 procureur de l'intimé : 19 Parce qu'on prend le lien Amérindien. 20 R. Oui. 21 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 22 procureur du requérant : 23 O.K. 24 Me DANIEL CÔTÉ 25 procureur de l'intimé :</p>	<p style="text-align: right;">82</p> <p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 O.K. La... 4 Me DANIEL CÔTÉ 5 procureur de l'intimé : 6 Elle a marié Joseph Levron. Il faudrait faire la 7 généalogie de Joseph Levron pour savoir si lui a 8 des ancêtres. Mais pour nous, on pense que ce 9 n'est pas nécessaire de faire chacune des 10 personnes, on n'en sortira jamais, et il 11 n'existerait aucun Métis à l'heure actuelle. S'il 12 faillait que tout le monde soit Métis... 13 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 14 procureur du requérant : 15 Non. 16 Me DANIEL CÔTÉ 17 procureur de l'intimé : 18 ... allez chercher à Sault-Ste-Marie, vous n'en 19 trouverez pas un, jamais. 20 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 21 procureur du requérant : 22 O.K. Alors, les autres personnes qui figurent sur 23 la liste, on ne peut pas dire qu'ils sont 24 Autochtones, on ne peut pas dire non plus qu'ils 25 sont blancs, on ne peut pas savoir. On sait qu'ils</p>

83	<p>1 sont rentrés dans la lignée. 2 Me DANIEL CÔTÉ 3 procureur de l'intimé : 4 Le seul qu'on... c'est-à-dire le seul... c'est ça. 5 Ça, c'est un lien direct, là. On sait que Joseph 6 Levron... c'est-à-dire que dans la partie à 7 droite, ça ce n'est pas certain, mais c'est parce 8 qu'on se promène de gauche à droite en fonction 9 que c'est la mère ou le père, là, qui rejoint le 10 lien métis. 11 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 12 procureur du requérant : 13 Oui, oui, ça c'est la lignée... 14 M. JEAN-RENÉ TREMBLAY : 15 Si vous permettez, c'est seulement la lignée de 16 gauche qui sont Métis. La lignée de droite ce sont 17 seulement les conjoints. 18 Me DANIEL CÔTÉ 19 procureur de l'intimé : 20 Je ne sais pas comment "Aline" fait ça, mais pour 21 moi, possiblement. 22 M. JEAN-RENÉ TREMBLAY : 23 Pour votre information, tout simplement. 24 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 25 procureur du requérant :</p>	85	<p>1 Pas pour moi. 2 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 3 procureur du requérant : 4 Non? 5 Q. Vous m'avez dit, à part Aramis, d'autre 6 implication communautaire à part la Communauté 7 Métisse du Domaine-du-Roy, il n'y en a pas eu? 8 R. Non. 9 Q. Vous, vous êtes né en quelle année? 10 R. En mil neuf cent soixante-sept (1967). 11 Q. En soixante-sept (67). Et vous étiez... en 12 soixante-sept (67), vous n'étiez plus à St-David? 13 R. Je n'étais pas au monde. 14 Q. Pardon. Pardon. Oui! Mais en quatre-vingt-quinze 15 (95), pardon? 16 R. En quatre-vingt-quinze (95), je n'étais plus à 17 St-David. 18 Q. C'est ça, vous étiez près de la trentaine, presque 19 rendu à la trentaine, où est-ce que vous étiez? 20 R. À Chicoutimi. 21 Q. À Chicoutimi? Vous souvenez-vous du temps du 22 référendum sur l'indépendance, à Chicoutimi? 23 R. Non. 24 Q. Non? 25 R. Je ne me souviens pas.</p>
84	<p>1 Ça va. 2 Me DANIEL CÔTÉ 3 procureur de l'intimé : 4 O.K. C'est vrai. C'est comme ça qu'elle fait ça. 5 O.K. 6 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 7 procureur du requérant : 8 Alors... 9 Me DANIEL CÔTÉ 10 procureur de l'intimé : 11 À droite, on ne fait pas la généalogie de ceux à 12 droite parce qu'on ne finirait plus, là. Il s'agit 13 de trouver un lien, un lien métis. Il pourrait 14 peut-être y en avoir cinq (5) ou six (6) des liens 15 métis, mais on ne les a pas tous cherchés, là. 16 Aussitôt qu'on arrivait à un, pour la Communauté 17 c'est suffisant. 18 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 19 procureur du requérant : 20 Q. O.K. Ce que maître Côté vient de dire reflète ce 21 que vous pensez? 22 R. Oui. 23 Q. O.K. Ça va? D'autres questions? 24 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 25 procureure du requérant :</p>	86	<p>1 Q. Du tout? Et personne qui vous a approché pour 2 voter d'un côté puis de l'autre? 3 R. Non. Moi, les élections ne m'intéresse pas. 4 Q. Non? O.K. O.K. Et dans votre famille, à votre 5 connaissance, est-ce qu'il y a des gens qui 6 s'intéressaient plus? 7 R. À ma connaissance, il n'y a pas grand monde dans 8 ma famille qui s'intéresse aux élections. 9 Q. À la politique? 10 R. Non. 11 Q. O.K. 12 R. C'est pas mal... c'est pas mal toutes des 13 menteries, là, ce qu'ils disent. 14 Q. O.K. 15 Me DANIEL CÔTÉ 16 procureur de l'intimé : 17 Ils disent la vérité, mais c'est par la suite que 18 ça devient une menterie! 19 R. Oui! 20 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 21 procureur du requérant : 22 Je voudrais vous poser une question concernant 23 votre enfance. 24 Q. Vous nous avez dits qu'il n'y a personne qui vous 25 a achalé avec ça, le fait d'être Métis. Est-ce que</p>

	87		
1	c'est parce que personne n'achalait personne avec	1	interrogatoire, monsieur Duchesne, merci beaucoup.
2	ça ou est-ce que c'est parce que personne ne	2	-----
3	savait que vous étiez Métis?	3	ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN
4	R. Personne ne s'agaçait avec ça.	4	15 H 15, FIN DE L'INTERROGATOIRE
5	Q. L'école, c'était St-David-de-Falardeau? C'est ça	5	-----
6	R. Oui.	6	Je soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe
7	Q. ... l'école primaire?	7	officiel, certifie sous mon serment d'office que
8	R. Oui.	8	les pages ci-dessus sont et contiennent la
9	Q. Il n'y a personne qui...?	9	transcription exacte et fidèle en cette cause
10	R. Non, il n'y a personne qui écoeurait les Indiens.	10	prise au moyen de la sténotypie, le tout
11	Personne qui se faisait... Non.	11	conformément à la loi.
12	Q. Et est-ce que maintenant, quand vous repensez à ce	12	
13	temps-là, est-ce que l'école était fréquentée par	13	
14	les enfants métis et les enfants blancs ou	14	
15	seulement blancs...	15	Michel Olivier, s.o.
16	R. Les deux (2).	16	MO/dg (090121-SD-SLRM)
17	Q. ... ou seulement métis?	17	
18	R. Il y avait des Indiens puis les blancs, puis	18	
19	j'ai... en soixante-sept (67) quand je suis venu	19	
20	au monde... moi, St-David-de-Falardeau, quand j'ai	20	
21	commencé mon primaire, j'ai connu les religieuses,	21	
22	encore. C'était très très sévère avec les	22	
23	religieuses.	23	
24	Q. O.K.	24	
25	R. Puis elles sont parties par la suite, on ne les a	25	

	88
1	jamais revues, là, mais ce qu'elles nous
2	enseignaient un peu, puis des coups de «strappes»
3	sur les doigts comme ça, puis comme ça, ça, j'en
4	ai eus aussi.
5	Q. Hum hum. Et à ce moment-là, là, vous le saviez
6	mais c'était caché, c'était un secret que vous
7	gardiez?
8	R. Non, ça n'a jamais été un secret, c'est juste
9	que...
10	Q. Ça ne comptait pas?
11	R. Ça a toujours compté pour moi, là, mais pour eux
12	autres je ne le sais pas.
13	Q. Eux autres, c'est les copains de l'école?
14	R. Bien, oui.
15	Q. Oui?
16	R. Je ne sais pas si ça comptait pour eux autres.
17	Moi, ça compte pour moi que j'en sois un.
18	Q. Mais à l'époque, vous enfant, ça voulait dire
19	quelque chose, ça faisait une différence?
20	R. Non, à l'époque ça ne faisait pas de différence.
21	Q. O.K. Merci. Merci beaucoup.
22	R. Merci.
23	Me STÉPHANIE LISA ROBERTS
24	procureure du requérant :
25	Merci beaucoup. Alors, ça termine votre